# DIPLÔMF D'UNIVERSITÉ

# DROIT ET PRATIQUE DE LA PROTECTION SOCIALE

Responsable pédagogique : Sophie SELUSI



### PRÉSENTATION

connaissances.

- Le droit de la protection sociale constitue aujourd'hui un pilier fondamental du droit social. Omniprésent dans la vie des entreprises comme dans celle des individus, il requiert une formation spécifique, tant sa technicité et son champ d'application se sont densifiés.
- Dans un contexte économique et social en constante évolution, les dispositifs de protection sociale sont de plus en plus mobilisés comme leviers de gestion des ressources humaines, de sécurisation des parcours professionnels et de pilotage des risques.
- Deux systèmes de protection coexistent et se complètent : Le régime légal et obligatoire, structuré autour de la sécurité sociale, repose sur une architecture complexe. Sa compréhension suppose la maîtrise de régimes multiples (généraux, spéciaux, autonomes), actuellement traversés par de profondes réformes. Les évolutions législatives et jurisprudentielles en matière de risques professionnels, de contrôle URSSAF ou encore de contentieux social appellent à une actualisation régulière des

À ce socle s'ajoute un dispositif de protection sociale complémentaire, développé à l'initiative des entreprises. Ce système mobilise des règles issues du droit du travail, du droit de la protection sociale et du droit des assurances. Le désengagement progressif de l'État et la montée en puissance des accords collectifs ont conduit à une complexification des outils disponibles, qu'il s'agisse de prévoyance, de retraite supplémentaire ou de couverture santé.

Face à ces enjeux, le DU Droit et Pratique de la Protection Sociale propose une formation spécialisée, orientée vers une mise en pratique directe des connaissances juridiques. Elle permet d'acquérir une vision globale et stratégique de la protection sociale, articulant cadre juridique, enjeux opérationnels et approche interdisciplinaire.





#### INFORMATIONS FT CONTACTS

Site de la Faculté https://droit.edu.umontpellier.fr/

## Responsable pédagogique:

Madame Sophie SELUSI sophie.selusi@umontpellier.fr

### **OBJECTIFS**

- Former des juristes spécialisés en droit de la protection sociale.
- Appréhender l'articulation des différents mécanismes juridiques applicables.
- Comprendre la dichotomie entre droit de la sécurité sociale et droit de la protection sociale complémentaire.
- Identifier les différents acteurs de la protection sociale.
- Se mettre à niveau relativement aux règles du droit de la protection sociale.
- Améliorer sa pratique en la matière.





## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

# DROIT ET PRATIQUE DE LA PROTECTION SOCIALE

Responsable pédagogique : Sophie SELUSI



### **ORGANISATION**

Début de la formation septembre - Fin de la formation juillet - Rythme : 2 ou 3 jours par mois.

Formation en mode hybride.

Programme: 120 heures de formation.

Principales Unités d'Enseignement (UE) abordées :

- Prévention et gestion des risques professionnels : harcèlement, risques physiques et organisationnels (RPS) ...
- Spécificités des régimes et branches de la sécurité sociale, protection sociale du dirigeant d'entreprise, gestion de la maladie.
- · Contrôle URSSAF et contentieux.
- Gestion de la mobilité internationale et protection sociale.
- Mise en place et pilotage de la protection sociale complémentaire.
- Contentieux devant le pôle social du TJ / articulation avec le CPH.
- Assurance chômage et France Travail.

## O PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

Formation initiale: BAC + 3

Formation Continue: Niveau BAC avec une expérience professionnelle en droit social

### **OINSERTION PROFESSIONNELLE**

Juristes d'entreprisesAvocats

Juristes dans les organismes de sécurité sociale
RH

#### O DROITS D'INSCRIPTION

Le DU est éligigible au compte personnel de formation

Formation initiale (totalité du DU) 240 €

Formation continue (totalité du DU) 2100 € – Éligible CPF et FIFPL





